

GRAND Besançon

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



DOSSIER

Vivre dans le Grand Besançon



AU QUOTIDIEN

Une nouvelle aide pour isoler les logements

DEMAIN

Du nouveau entre vous et l'Agglomération

COMMUNES

Les défenseurs des vergers de Montfaucon

Arrêt sur images 3

Grand Besançon au quotidien 5

Cette fois-ci, je badge en déchetterie ! / Du plus dans les bus / nouvelles aides pour les propriétaires bailleurs soucieux de l'environnement / Plan de déplacement urbain : mieux se déplacer pour moins se déplacer / Opération poules : premier bilan / nouveaux chantiers citoyens / Le Grand Besançon sur tous les fronts / Des disponibilités sur la zone du Noret

Le Grand Besançon Demain 10

Du nouveau entre vous et vos conseillers communautaires !

Expressions politiques 13

Tribune libre des élus communautaires

DOSSIER 14

Vivre dans le Grand Besançon

L'actu des communes 20

Festival du Piou-Piou, 4^e / Un écoquartier centre à Montferrand-le-Château / Aventuriers, artisans, apiculteurs... tous au musée cet été ! / Buvez vos pommes / Découvrez le canoë-kayak / Festival des Pampilles : Acte III / Orgue en ville, orgue en vogue / Halte à Ecole-Valentin !

Rencontre 23

Les fruits passionnément défendus

Sortir 25

Expositions, théâtre, sorties, conférences, sport...

GRAND BESANÇON, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex
 Tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60.
 Courriel : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr
Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret.
Direction de la communication : Thomas Roussez.
Direction de la rédaction : Anne-Claude Attard.
Comité éditorial : Anne-Claude Attard, Gabriel Baulieu, Christian Bornot, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Martine Menigoz, Thomas Roussez.
Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Mairey, Veronique Vuillemin-Filippi.
Credit photo couverture : Jack Varlet. **Credit photos** : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, sauf mention contraire. **Conception et réalisation** : MCM Information - **Impression** : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes. **Distribution** : La Poste. **Régie publicitaire** : AECF - Philippe Viollier (06 98 75 52 00). **Représentant légal** : Jean-Louis Fousseret.
 Dépôt légal : mai 2013 - N° ISSN : 1634-3476 - Edité à 91 000 exemplaires.

ÉDITO



Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins

Être Grand Bisontin, c'est appartenir à une communauté. Le Grand Besançon, fort de ses 59 communes, œuvre pour vous offrir une meilleure qualité de vie: de l'action économique aux transports en commun, en passant par la collecte des déchets, l'amélioration de l'habitat ou le soutien aux animations culturelles et touristiques. Plus particulièrement, pour cette saison estivale, un riche programme d'activités "au fil du Doubs" vous a été concocté.

À pied, à vélo sur les circuits pédestres et pistes cyclables aménagés ou en bateau dans l'une des trois haltes fluviales du port d'agglomération, les occasions de balades ne manquent pas; sans oublier les concerts et autres loisirs proposés ici et là tout l'été.

Cette même appartenance se matérialise ainsi à travers politiques, équipements et services mais c'est bien sûr vous qui contribuez chaque jour à la renforcer.

L'identité d'un territoire passe aussi par sa géographie et ses paysages. À travers ses actions, le Grand Besançon affirme cette identité: forte et alliée à l'esprit d'entreprise, si essentiel à son développement.

La création d'une pépinière maraîchère de 6 ha, sur le secteur des Andiers à Thise, l'illustre parfaitement. Si le succès des marchés de producteurs locaux sur le Grand Besançon ne se dément pas, la pénurie de maraîchers locaux demeure pourtant une réalité sur le territoire.

Ce projet économique favorisera progressivement leur retour et permettra de développer les circuits courts. Autrement dit: bon nombre de familles auront bientôt le plaisir de se

fournir en légumes frais tout près de chez elles.

Proximité, qualité et authenticité: voilà ce qui caractérise aussi l'action du Grand Besançon. Tout est fait et tout sera fait pour poursuivre dans ce sens notre engagement, à votre service.

L'appartenance au Grand Besançon, vous contribuez chaque jour à la renforcer

ARRÊT sur images

Mai
Juin

Du 4 au 12 mai

Lors de la Foire Comtoise 2013, le stand du Tramway du Grand Besançon a accueilli plus de 13000 visiteurs. Ils ont ainsi pu prendre connaissance de l'état d'avancement du chantier ou réviser leur code de la route en s'amusant, autour d'un jeu sur les panneaux de signalisation installés le long du tracé du tram.



15 juin

Pour la deuxième année, l'agglomération a organisé " Jour de plaisance ", une journée de découverte des activités et loisirs nautiques. Au programme, à la halte du Moulin Saint-Paul, promenade dans les petits bateaux électriques, initiation à la pêche, découverte du kayak ; et à la Cité des Arts, embarquement à bord de bateaux habitables disponibles à la location pour des vacances sur l'eau. Dans l'écrin de verdure de l'île Saint Pierre, plus de 1200 visiteurs sont venus profiter des activités proposées et du beau temps parfaitement au rendez-vous !

6 juin

Elle est arrivée par route, en convoi exceptionnel, directement de Saragosse où elle a été construite par le groupe CAF. La première rame du tramway a été posée sur les rails sur l'avenue du Luxembourg, à Planoise. Elle a ensuite été remorquée jusqu'au centre de maintenance, aux Hauts du Chazal. Elle en ressortira à partir du 15 septembre pour effectuer des essais sur la partie ouest de la ligne, entre la route de François et l'hôpital.



15 juin

À Saône, des mélomanes avaient décidé d'anticiper la fête de la musique avec la manifestation Saônorités. Tout au long de la journée, sur deux scènes différentes, musiciens locaux ou régionaux, artistes en herbe ou confirmés se sont succédé pour offrir à un public nombreux une bonne dose d'ondes musicales entraînantes !

adp SERVICES

à domicile pour le particulier

Pour vos travaux à domicile !



*Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts**

Entretien de tous types de sols
Dépoussiérage
Lavage de vitres
Grand nettoyage
Repassage...

Tonte, entretien des pelouses et des jardins
Taille des haies et arbustes
Fleurissement
Arrosage
Plantation...

* Selon la législation en vigueur

ADP SERVICES emploie des personnes en situation de handicap léger encadrées par des professionnels et vous offre la garantie d'un travail de qualité.

Participez à une action socialement utile !



2, rue Thomas Edison - 25000 Besançon - Tél. : 03 81 48 59 94 - fax : 03 81 48 03 00
www.adp-services.fr - courriel : contact@adp-services .fr

DRAINVAC

ASPIRATION CENTRALISÉE



■ Efficacité

- Réduction de votre temps de ménage grâce à une forte puissance de succion.
- Aucune saleté ne vous échappe, grâce au système cyclonique, qui maintient une aspiration constante et élimine 100% des poussières aspirées.

■ Confort

- Pratique et léger, plus d'aspirateur à traîner, seulement un flexible.
- Silencieux, vous faites le ménage en écoutant de la musique car la motorisation se trouve dans le garage ou dans une pièce annexe.

■ Santé

- Amélioration de la qualité de l'air, et réduction des odeurs grâce au système de rejet à l'extérieur de l'air aspiré.



Installation garantie sans dégâts dans maison et appartement neuf ou ancien

3 GAMMES DISPONIBLES

LES SÉRIES 1000, 2000, 3000

- Aspiration des poussières

LA SÉRIE RÉGULIÈRE

- Aspiration des substances solides et liquides

LA SÉRIE AUTOMATIQUE

- Aspiration à vidange automatique



Puissance & discrétion

La propreté, enfin dévoilée !

Ets LEGAIN

5 Ch. du Vieux Village - 25 170 CHAMPAGNEY
T. 03 81 59 08 87 F. 03 81 59 98 19
drainvacfc@wanadoo.fr

www.drainvac-legalin.com



Votre principal partenaire pour la réussite de tous vos projets

- ▷ Voies et réseaux divers
- ▷ Aménagements urbains
- ▷ Réalisation de cours pour particuliers
- ▷ Assainissement et travaux hydrauliques
- ▷ Terrassement et géotechnique
- ▷ Production de matériaux



En réponse aux enjeux du développement durable, STD propose un ensemble de solutions techniques qui contribuent au respect de l'environnement : économie d'énergie, diminution des émissions de gaz à effet de serre, valorisation des ressources renouvelables, recyclage des matériaux.

Contactez-nous : STD - 1 rue du Maloubier - Z.I. - 25320 Chemaudin - Tél. : 03 81 58 58 58 - Fax : 03 81 58 59 26

Cette fois-ci, je badge en déchetterie !

Cet été, le Sybert lance officiellement l'opération « Je badge en déchetterie » qui avait dû être reportée. Sésame obligatoire, un badge d'identification autorisera désormais l'accès aux différentes déchetteries, sans limitation ni facturation d'accès.

C'est sur simple demande que les usagers peuvent d'obtenir ce badge : en retirant le formulaire en déchetterie ou en le téléchargeant sur www.sybert.fr. À compter du 1^{er} juillet, les Grand Bisontins qui ont déjà reçu leur badge devront s'en munir pour accéder aux déchetteries.

La phase d'essai en juillet et en août permettra de finaliser la mise au point du dispositif. Durant cette période, la tolérance sera de mise : en cas d'oubli du badge, les agents ouvriront les barrières. Mais dès le 31 août, l'accès aux déchetteries ne sera possible qu'avec badge. En tant que particulier, il est la preuve que vous contribuez au service public à travers la redevance des ordures ménagères. Mis en place pour contrôler l'utilisation de ce service public par l'ensemble de la population, le système doit permettre de capter le flux des "non-ménages" (professionnels, associations, administrations...), et assurer le financement de leurs dépôts, jusque-là gratuits.

➔ Contact : dechetterie@sybert.fr

Tél. : 03 81 21 15 60



TRANSPORT

Du plus dans les bus

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement pour les transports urbains, le Grand Besançon a lancé un marché pour remplacer les girouettes à film qui indiquent actuellement dans les bus le numéro et la destination de la ligne empruntée par des modèles à LED. Ce choix répond à deux priorités : la modernisation du réseau et la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les numéros de ligne s'afficheront en couleur ce qui permettra aux usagers de repérer facilement le bus attendu. Testé sur trois véhicules, ce système permet également davantage de souplesse dans l'affichage avec possibilité de faire défiler des messages d'information (type annonce de fêtes, déviations etc.). Une facilité d'utilisation qui permettra aussi des avertissements en temps réel en cas de perturbation. Au total, 140 bus seront équipés entre fin 2013 et début 2014.

Nouvelle aide pour les propriétaires-bailleurs soucieux de l'environnement



Inscrite dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial du Grand Besançon et complémentaire des dispositifs existants, une nouvelle aide vient de voir le jour au profit de l'habitat, domaine le plus consommateur d'énergie avec les transports.

Elle permet notamment d'améliorer les performances énergétiques des logements locatifs.

Réduire la consommation énergétique des logements locatifs, sensibiliser les propriétaires à valoriser leur patrimoine, favoriser le logement à loyer encadré ; trois objectifs que le Grand Besançon vise grâce à un nouvel outil. Il s'agit d'une participation financière à la réalisation des travaux par les propriétaires privés qui s'engagent à modérer le prix des loyers et à améliorer la performance énergétique de leurs logements. La part subventionnée couvrira 10 à 25% du montant du projet de rénovation en fonction de la performance énergétique atteinte à l'issue des travaux. Un accompagnement technique et administratif par un opérateur social agréé (associations HDL et Julienne Javel) est possible et le Grand Besançon peut prendre en charge jusqu'à 80% de ces frais d'assistance. Alors si



vous êtes propriétaire d'un logement en location, n'hésitez pas à vous renseigner !

➔ Renseignements : service Habitat du Grand Besançon au 03 81 65 06 59.

Plan de déplacement urbain : mieux se déplacer pour moins se déplacer



En cours d'élaboration avant mise à enquête publique en 2014, le premier PDU qui couvre tout le territoire de l'agglomération vise à rationaliser l'ensemble des déplacements, pour permettre aux habitants d'optimiser ceux-ci. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de s'adapter à tous les besoins et de créer une dynamique de développement. Conçu en partenariat avec la Région, le Département et avec l'appui de l'AUDAB, le PDU s'intéresse à tous les déplacements : modes doux, transports collectifs ou de marchandise, réseau ferré et véhicules particuliers. Il proposera des solutions pour réduire la place de la voiture au profit des autres moyens de

transport en s'appuyant sur la gestion de l'espace public et l'urbanisme. Développer l'intermodalité (utilisation de plusieurs modes de transport pour un seul déplacement), proposer des alternatives confortables et pertinentes à la voiture : il s'agit aussi de provoquer un changement dans les habitudes des usagers afin de réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre du territoire. L'arrivée du tramway s'inscrit bien évidemment dans cette réflexion globale autour du déplacement urbain. Ce plan, prévu pour une durée 10 ans avec une révision à mi-parcours, sera évalué pour permettre de mesurer régulièrement le chemin parcouru...



SYBERT

Opération poules : un premier bilan

Depuis plus de trois mois, 15 foyers de l'agglomération ont à demeure un couple de poules qui picorent leurs restes de repas. L'expérience proposée par le Sybert pour réduire les déchets des bacs gris, connaît un vif succès auprès des participants, comme en témoigne Patrick, à Besançon : « L'intérêt pédagogique est indéniable : nos deux enfants de 6 et 11 ans ont compris l'importance du tri, du composteur mais aussi des poules, qui se nourrissent de nos restes. Il y a une sorte « d'échange »,

puisqu'elles nous gratifient de leurs œufs que les enfants se font un plaisir de ramasser. » À mi-parcours de l'opération (début mai), les pesées de l'ensemble des familles attestaient que 50% des déchets produits sont valorisés : 25% par les poules, 25% dans le composteur, dépassant largement les 30% estimés par le Sybert. La clôture de cette expérience, début juillet, donnera lieu à une grande fête en présence de la Madeleine Proust, marraine de l'opération. Un bilan complet suivra dans les prochaines semaines.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nouveaux chantiers citoyens

Établi sur 3 ans, le programme de travail du Conseil de Développement Participatif a été élaboré de façon partagée avec les élus de l'agglomération afin que les contributions des citoyens viennent nourrir plus encore leur prise de décision. Les 80 membres du CDP vont pour cela faire évoluer leurs méthodes de travail en recherchant une mobilisation plus large de la population : partenariats avec d'autres instances participatives, rencontres et échanges avec acteurs de terrain et citoyens, organisation de débats et/ou d'expérimentations. Comment favoriser l'habitat innovant pour répondre aux besoins ? Comment bien vieillir sur notre territoire ? Comment faire entrer l'agriculture locale dans notre assiette ? Selon les thèmes, les membres s'investiront dans des travaux de durées variables. Rejoignez-les !

Philippe Binder d'Avanne-Aveney, nouveau membre du CDP : « M'engager au sein du CDP, c'est pouvoir exprimer mon avis sur l'aménagement de "mon" territoire autrement qu'en votant une fois tous les six ans dans ma commune. Les élus prennent des décisions qui me concernent au quotidien. Le CDP est un lien indispensable entre les élus et les habitants. Il se situe hors des



clivages habituels (âges, lieu de résidence). Les citoyens bénévoles y partagent leurs expériences, leur expertise d'usage. Parmi les chantiers démarrés en juin, je vais travailler sur les déplacements et les propositions pour encourager l'utilisation des moyens complémentaires au tramway. Toute suggestion est bonne à entendre : j'essaierai d'écouter et de transmettre. »

➔ Contact : cdp@grandbesancon.fr ou 03 81 65 06 80

ÉCONOMIE

Le Grand Besançon sur tous les fronts

Dédié à l'industrie médicale, le salon Medtec de Lyon regroupe les industriels, sous-traitants et fabricants de l'instrumentation médicale.

Le Grand Besançon n'a pas manqué ce rendez-vous, les 15 et 16 mai.

Il accompagnait les entreprises de l'agglomération présentes sur le stand collectif franc-comtois de la Chambre régionale de commerce et d'industrie. La société de Chemaudin, STS Industrie, a su se positionner sur le secteur de pointe du biomédical.

Elle a reçu le 1^{er} prix pour son projet Screenair destiné à mesurer la qualité de l'air au sein des blocs opératoires, réalisé avec le CHRU de Besançon.

En outre, le Grand Besançon a aussi accueilli le 21 mai, une délégation d'industriels japonais au sein de la maison des Microtechniques. Une quinzaine de rendez-vous d'affaires ont été organisés avec les PME locales, peut-être prémices de collaborations futures, telle l'exportation de produits made in Franche-Comté. À suivre...



ÉCONOMIE

Des disponibilités zone du Noret

Porte économique vers la Suisse et le Haut-Doubs, sur le plateau sud de Besançon, le parc d'activités du Noret à Mamirolle offre aux sociétés de service et aux entreprises de petite industrie ou d'artisanat 3 ha de surface disponible, à découper selon les besoins, à partir de 1000 m². Créée à l'initiative du Grand Besançon en 2006, occupée déjà par de nombreuses entreprises (Gaz et eaux, Charpentes Deforet, SARL Berion, Au Faité 25...), cette zone bénéficie d'une situation privilégiée sur l'axe RN 57, proximité du centre-ville de Besançon et de la gare TGV, de l'A36 et de l'aérodrome de La Vèze.

➔ www.investinbesancon.fr ou 03 81 65 06 90

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS**

Une solution habitat à chaque étape de la vie
Devenez Propriétaire en toute sérénité

RESIDENCE
BBC
RT2012

T3 à partir de 125 500 €*
*hors taxes

LES VERGERS
DE COLOGNE

PLANOISE

BESANÇON • RUE DE COLOGNE

TVA réduite
1995 € le m²



et de la photo: illustration CALLEFRAND
Néolia Janv 2013

► Appartements T2 au T4*

Résidence avec parc agrémenté d'arbres fruitiers Entrée indépendante
• Parking privatif et garage fermé

► DEUX Locaux professionnels - À SAISIR

Très haut débit par fibre optique

[*Prix par m² habitable : offre destinée aux accédants pour l'acquisition d'une résidence principale, sous conditions de plafonds de ressources.]

**Valable du 01 avril au 30 juin 2013.

Agence de Besançon • 26 rue X. Marmier

tél. 03 81 41 27 08

www.neolia.fr



Soldes

selon les dates légales



jusqu'à **-60%**
sur Bijoux et Montres

UB BIJOUX
Bijoutier • Joaillier

ZI de Besançon-Thise
22 rue du rond Buisson - 25220 Thise

www.ubbijoux.com



Création et entretien de jardin



Entretien

Plantation – Engazonnement

Maçonnerie paysagères

Aménagement bois

Création allée



03 81 48 34 25

www.aménagement-bisontin.fr

5 rue Champenâtre - 25770 SERRE-LES-SAPINS

10% de remise sur vos plantations
Sur présentation de cette pub - avant le 31/12/13

NOUVEAU à FONTAIN

À 2 pas de la fruitière à Comté (800 mètres à droite en direction de la Vèze)

VENTE à la FERME "Du bout de bois"
Chez Roland BULLOZ



**CHARCUTERIES
VIANDE DE PORC**
Issues de nos cochons
élevés en plein-air
(depuis 1994)



Horaires : Mercredi : de 15h à 19h
Vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Egalement en vente à Doubs Pâturage à Besançon : www.doubspaturage.com



EUROVIA
VINCI

Terrassements - Assainissements
Pavages - Réseaux
Sols industriels - Enrobés

EUROVIA MONTBELIARD
Tél : 03.81.90.79.29
Fax : 03.81.96.70.73

**Nos hommes au service
de votre territoire**





Nouveau départ pour les Marnières

Projet commercial et urbain, la zone d'activités des Marnières, à Chalezeule, renaît avec une étude complémentaire pour un aménagement harmonieux et équilibré.

La ZAC des Marnières est la seule des 13 zones d'intérêt communautaire à avoir une vocation commerciale. Le projet a vécu un tournant fin 2012 avec l'abandon de l'amé-

nageur initialement retenu. En reprenant en main ce dossier directement et en confiant une mission d'étude à Territoire 25, l'Agglomération souhaite poursuivre ses deux objectifs initiaux: rééquilibrer les pôles commerciaux du territoire et requalifier l'entrée de l'agglomération. En complément de l'aménagement commercial, l'urbanisation intégrant le tramway fait désormais

l'objet d'une réflexion plus globale. La question de la mixité se pose. Intégrer des bureaux, de l'habitat, des aménagements de loisirs? L'étude en cours va permettre d'établir un diagnostic précis. Désormais dissocié du projet, le déménagement de la SPA est en bonne voie avec un dépôt de permis de construire qui pourrait intervenir d'ici fin 2013, à proximité.

Les mardis des rives

Eclectiques, mêlant jazz, chanson, chaleur des musiques du sud, les concerts des Mardis des rives entameront cette édition 2013 à Vaire-le-Petit, avec Clotilde Moulin. Le 2 juillet, le Grand Besançon donne le coup d'envoi d'une série de six rendez-vous qu'il propose le mardi à 19h durant tout l'été. Au programme, des concerts gratuits et en plein air sur les berges de la vallée du Doubs: l'occasion de découvrir, dans un écrin à chaque fois différent, des formations musicales de qualité, dans une programmation impliquant les enseignants des écoles de musique et du conservatoire ainsi que des partenaires (La Rodia, Bastion...). Après Vaire-le-Petit, rejoignez tour à tour le camping de Chalezeule (16/07), la halte fluviale de la cité des Arts (30/07), le parc public d'Avanne-Aveney (6/08), la halte du moulin Saint-Paul (13/08) et le parc public de Deluz (27/08), à 19h. Guidés par les premières notes en pleine nature, vous ne serez pas déçus!

☎ Tél. 03 81 65 79 54 et www.grandbesancon.fr



Envoyez vos candidatures!

Le Sybert lance une campagne de communication sur la toxicité des produits ménagers baptisée « Moins de toxiques, nous, on agit! » pour laquelle il recherche son ambassadeur. Résidant sur le territoire du Sybert et convaincu de l'importance d'utiliser des produits ménagers non toxiques au quotidien, le (la) gagnant(e) du casting deviendra l'image et la voix de cette opération. Pour participer, il suffit d'envoyer une photo ou vidéo de vous, mettant en scène votre action dans ce domaine. Les 50 premiers participants gagneront un kit de produits ménagers naturels. L'ambassadeur désigné au terme participera à la campagne de communication dont le temps fort se tiendra durant la Semaine européenne de réduction des déchets du 18 au 24 novembre. Séances photos pour la création des affiches, réalisation de spots radio et participation à des interviews, l'ambassadeur apportera à cette campagne son image et sa conviction!

➔ Renseignements et envoi des candidatures avant le 31/08/2013 à prevention@sybert.fr
Plus d'informations sur www.sybert.fr



Des gobelets écologiques

Le gobelet réutilisable: une nouvelle façon de protéger la planète! Organismes de manifestations, associations, mairies ou maisons de quartiers, n'hésitez pas à contacter le Sybert (demandes directement sur le site www.sybert.fr) qui dispose de 5000 gobelets à prêter. Les verres sont à récupérer au CHAT (centre des handicapés au travail), partenaire de l'opération, qui gère les prêts (décompte avant-après, lavage). Les organisateurs, sur le principe de la consigne à 1 € le gobelet, réalisent ainsi une opération neutre financièrement si l'ensemble des gobelets est rendu, et font un geste pour la planète.

RÉFORME TERRITORIALE

Du nouveau entre vous et vos conseillers communautaires !

En mars 2014, les élections municipales et intercommunales seront placées sous le signe de la nouveauté pour les intercommunalités et leurs citoyens. Ainsi, conformément à la loi de 2010, le Conseil communautaire qui représente l'ensemble des communes et des habitants adoptera une nouvelle composition. Les élus de l'agglomération l'ont souhaité le plus, proche possible de l'actuelle pour préserver le mode de fonctionnement particulier et équilibré du Grand Besançon. Autre changement de taille, le mode de désignation des délégués communautaires sera modifié.

Depuis la création du district du Grand Besançon en 1993, l'intercommunalité bisontine repose sur un pacte politique conclu entre la ville centre et les 58 communes qui l'entourent et la renforcent.

Ce pacte politique scelle deux règles importantes pour le fonctionnement de la coopé-

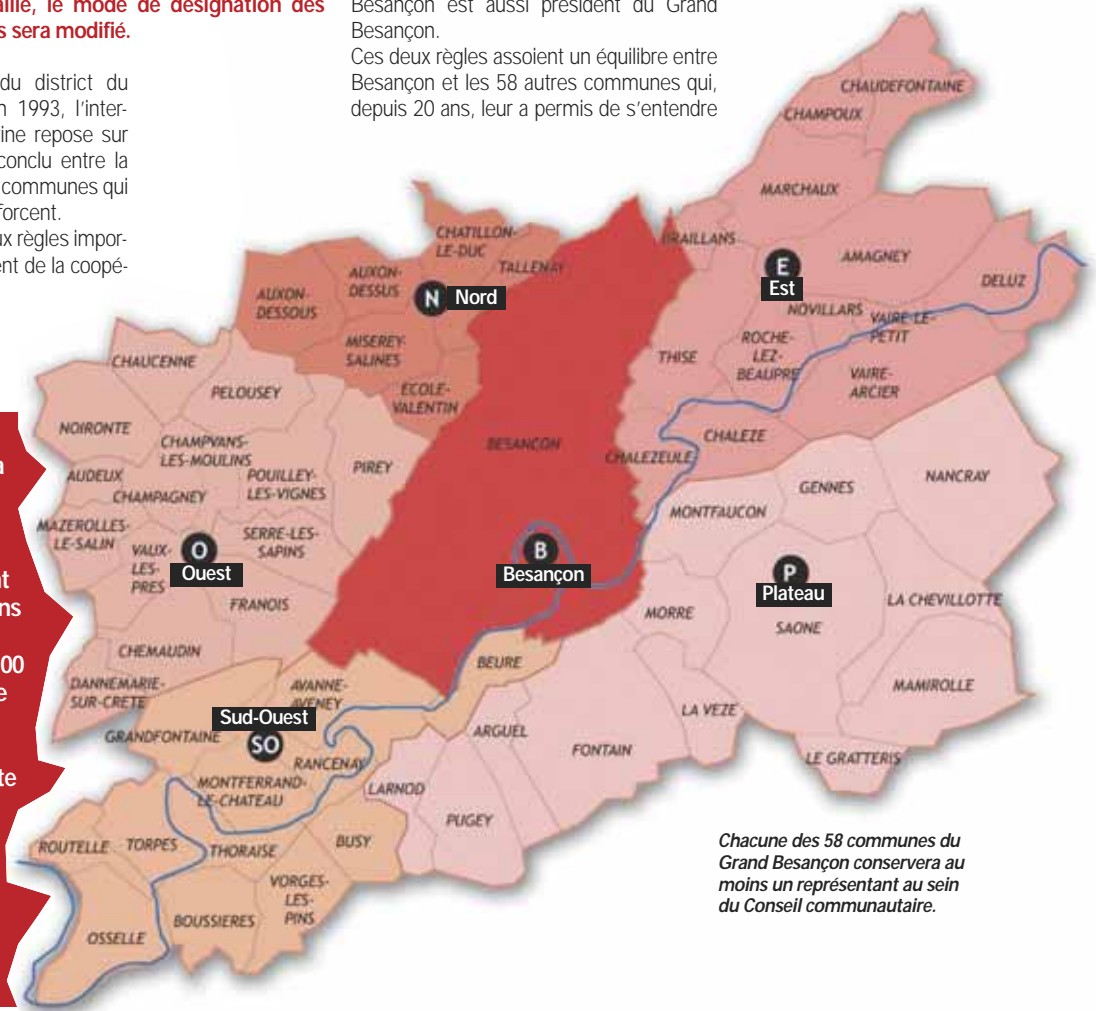
ration intercommunale locale. D'une part, il instaure une sur-représentation des communes de la périphérie. Celles-ci détiennent 60% des sièges de délégués communautaires dans toutes les instances, alors qu'elles ne représentent qu'un tiers de la population de l'agglomération; d'autre part, en contrepartie, il stipule que le maire de Besançon est aussi président du Grand Besançon.

Ces deux règles assoient un équilibre entre Besançon et les 58 autres communes qui, depuis 20 ans, leur a permis de s'entendre

sans coup férir sur des politiques d'intérêt général pour l'ensemble du territoire et des habitants.

La volonté de préserver cet équilibre a récemment été réaffirmée par les délégués. Confrontés à un choix imposé par la loi du 16 décembre 2010 qui modifie le nombre d'élus composant le Conseil com-

La composition de notre agglomération a cette particularité de réunir autour d'une grande ville, un nombre très important de communes de moins de 5 000 habitants (58 communes de 86 à 3 500 habitants). En vertu de la charte politique fondatrice du Grand Besançon, de son pacte de solidarité, le choix d'une sous-représentation de la ville centre a marqué dès l'origine une volonté démocratique forte.



Chacune des 58 communes du Grand Besançon conservera au moins un représentant au sein du Conseil communautaire.



munautaire, les délégués grand bisontins ont privilégié la solution qui garantit une représentation de chaque commune et un maintien de la règle des 60% de sièges pour la périphérie. Cette décision conduit certes à adopter un changement mais elle permet aussi d'en limiter l'ampleur. Car, pour les élus, il s'agissait bien de préserver la spécificité du fonctionnement politique de l'Agglomération.

LA CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT

Après les élections de mars prochain, le conseil communautaire comptera donc 137 délégués (tout près donc des 140 d'aujourd'hui). Les 55 conseillers municipaux de Besançon continueront d'être membres du conseil communautaire, tandis que 82 sièges seront occupés par des conseillers municipaux issus des communes de la périphérie ; 3 de ces communes passant de 2 délégués à 1 seul.

Cette décision assure ainsi à chacun d'entre nous, quel que soit son lieu de résidence, de disposer d'au moins un délégué⁽¹⁾, capable de porter la parole de la commune.

Ajoutons que les membres du bureau, c'est-à-dire les vice-présidents et conseillers communautaires délégués, continueront d'être désignés par leur pairs, au sein



de chaque secteur géographique de l'agglomération⁽²⁾.

DES DÉLÉGUÉS MIEUX CONNUS

En plus de disposer toujours d'au moins un représentant communal au Grand Besançon, les citoyens pourront aussi mieux identifier leurs délégués communautaires dès les élections municipales.

En effet, une autre loi aura une conséquence majeure sur la relation entre les citoyens et leurs délégués. Aujourd'hui, peu d'entre nous savent dire quel(s) mem-

Après les élections de mars 2014, le conseil comptera 137 délégués.

Les bulletins de vote identifieront clairement les futurs délégués de la commune.

bre(s) du Conseil municipal de leur commune siège(nt) au Conseil d'agglomération. Demain, avec l'application obligatoire de la loi du 17 mai 2013, les listes de candidats aux municipales devront, dans toutes les communes de plus de 1000 habitants, indiquer quels membres de la liste deviendront représentants de la commune au Grand Besançon. Concrètement, cela signifie que les noms des personnes de la liste qui seront désignées délégués communautaires en cas de victoire aux élections seront identifiés en gras sur les bulletins de vote de mars prochain et sur une liste à part inscrite sur le même bulletin.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le système demeure inchangé : le délégué communautaire du village sera désigné par le Conseil municipal.

Avec ce système, nous associerons plus sûrement des visages et des noms à la Communauté d'Agglomération. Un nouveau pas vers la reconnaissance et le développement de l'intercommunalité est ainsi franchi.

(1) Les communes de plus de 1000 habitants disposeront de 2 délégués au sein de la communauté d'agglomération.

(2) L'agglomération compte 6 secteurs géographiques distincts (voir carte) : Besançon, secteur Est, secteur Plateau, secteur Sud-Ouest, secteur Ouest et secteur Nord.



Cegelec offre des solutions performantes aux entreprises et aux collectivités dans les domaines suivants :

- Energies renouvelables
- Energie et Electricité
- Eclairage public et réseaux
- Equipement dynamique routier
- Automatismes, Instrumentation et Contrôle (Automobile, Pharmaceutique, Agro-alimentaire,...)
- T.I.C. et Sécurité des personnes et des biens
- Génie Climatique, Tuyauterie industrielle
- Maintenance multitechnique et industrielle

CEGELEC Franche Comté

685 rue Armand Japy
25460 ETUPES
Tél : +33 (0)3 81 99 36 40
Fax : +33 (0)3 81 98 39 08

Chemin des 3 Croix
25480 MISEREY SALINES
Tél : +33 (0)3 81 50 59 87
Fax : +33 (0)3 81 53 30 20

www.cegelec.com

Cegelec
Solutions & Services



Paris
Nice
Leader
Valenciennes
Lyon
dans la création
Bordeaux
Mulhouse
d'infrastructures
Orléans
Angers
ferroviaires
Le Mans
Dijon
urbaines
Besançon



www.colasrail.com

44, rue Jean Mermoz
78600 Maisons-Laffitte - France
Tél. : +33(0)1 34 93 83 00
Fax : +33(0)1 34 93 82 99



Espace d'expression libre des élus communautaires

Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

À la périphérie

■ LE POINT DE VUE DE GABRIEL BAULIEU

Notre organisation confirmée !

Des lois sur l'administration territoriale entraînent des nouveautés dans le Grand Besançon. Au niveau communal, le plus marquant est l'abaissement à 1000 habitants du scrutin de liste, sans panachage possible.

Au niveau intercommunal, à la quasi-unanimité, le Conseil a confirmé l'organisation construite en 1993 avec le district puis la CAGB en 2001. Le fondement de l'intercommunalité, la gestion du Grand Besançon par les élus communaux, est réaffirmé. Parler de cumul serait un début de négation de la commune ! La particularité de l'agglomération impose une "majorité inversée" au sein des instances du Grand Besançon : 60 % des sièges pour la périphérie et 40 % pour la Ville. En échange, la charte politique prévoit l'élection du Maire de Besançon à la présidence de l'agglomération, affirmant le rôle de la ville centre. Cependant, la loi nous a contraints à réduire de 140 à 137 le nombre des conseillers communautaire mais il est primordial que les 59 communes soient représentées. Autre élément essentiel : ce sont bien les candidats proposés par Besançon et, d'autre part, les candidats désignés (primaires) par les conseillers des cinq secteurs de la périphérie, qui seront proposés au Conseil pour être élus au Bureau qui reste à 29 membres. Ce qui donne satisfaction depuis 1993 et met l'agglomération à l'abri des clivages politiques.

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-Président du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE CHRISTIAN MAGNIN-FEYSOT

Encart publicitaire et communautaire

La communauté d'agglomération du Grand Besançon, avec l'aide du cabinet Alkhos, a engagé une réflexion, avec les communes les plus concernées, sur la publicité extérieure. Les panneaux publicitaires, les enseignes et autres pré-enseignes impactent considérablement les paysages et méritent un débroussaillage.

Loin de vouloir supprimer toutes formes de signalisation particulière et publicitaire, une harmonisation des cadres réglementaires est nécessaire. La concertation est en route pour permettre d'y voir plus clair tout en améliorant la lisibilité recherchée.

Dans le respect du code de l'environnement, les 15 futurs règlements locaux harmonisés de publicité permettront à l'agglomération de soigner son image sans empêcher les commerces et entreprises de signaler leur proximité.

Les horizons plus aérés de certains axes très empruntés rendront à l'usager une vision libérée sans négliger sa sécurité. La mutualisation des réflexions au sein de la communauté d'agglomération du Grand Besançon trouve et prouve tout son sens dans cet encart publicitaire...

Christian Magnin-Feysot
Délégué communautaire

■ LE POINT DE VUE DE JEAN-YVES PRALON

En plus de son intervention concernant le conservatoire et le musée des maisons comtoises de Nancray, deux équipements culturels et touristiques d'intérêt communautaire, la Communauté d'agglomération développe d'autres actions qui concourent au développement touristique et à la vie culturelle du territoire.

Ainsi, en accompagnement des communes, le Grand Besançon a décidé début 2013 d'aider davantage les écoles de musique structurantes. L'objectif est qu'un enseignement musical de qualité soit accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de l'agglomération.

Par ailleurs, pour renforcer le tourisme d'itinérance dans la vallée du Doubs (tourisme fluvial, cyclotourisme), le Grand Besançon met en place des équipements d'accueil : haltes fluviales et aires de camping-cars. Il aménage aussi des circuits pédestres et VTT afin d'élargir l'offre de loisirs. Avec l'édition de la brochure "au fil du Doubs", la manifestation "jour de plaisance" ou encore les "mardis des rives" cet été, il cherche enfin à encourager et à dynamiser les animations en direction des habitants et des touristes.

Jean-Yves Pralon
Vice-Président du Grand Besançon
Maire de Tallenay

Ville de Besançon

■ LE POINT DE VUE DE JEAN-CLAUDE ROY

Un réseau Ginko pour tous adapté aux besoins de chacun...

Vous avez été nombreux à visiter le stand du Tramway à la Foire Comtoise. Je tiens à vous confirmer aujourd'hui les réponses apportées sur place à vos questionnements. Le réseau Ginko restera un ensemble composé de lignes cohérentes et complémentaires. Le Tramway en sera l'axe structurant dès décembre 2014. Les lignes urbaines et périurbaines seront conçues comme des services pertinents, en lien avec la ligne de Tramway. Les quartiers non desservis directement par le Tramway continueront d'être desservis par des lignes de bus en relation avec le centre-ville. Les salariés situés sur les zones d'activités continueront d'avoir un service correspondant à leurs besoins. Le réseau restructuré doit entraîner une réduction du nombre de bus circulant dans le centre-ville historique, tout en maintenant une desserte de qualité. Des parkings relais accueilleront en entrée de ville les automobilistes pour leur offrir l'accès au réseau Ginko dans des conditions avantageuses. Enfin, les tickets et abonnements permettront de circuler librement – comme aujourd'hui – sur l'ensemble des lignes Ginko (Tram, Bus, Car...)

... Pour mieux se déplacer et vivre mieux.

Jean-Claude Roy
Vice-Président du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE CATHERINE GELIN

Transition énergétique, une opportunité pour le Grand Besançon

Après avoir adopté l'Agenda 21 et le Plan Climat Energie Territorial qui indiquent les objectifs et les financements à réaliser pour réduire la facture énergétique, l'Etat lance un programme de réflexion sur la transition énergétique. Le but est de remplacer les énergies fossiles par des bouquets d'énergies renouvelables.

Dans un contexte économique difficile, qui va payer cette transition ? Comment le porte-monnaie des ménages sera affecté ? Ces questions touchent directement les habitants du Grand Besançon, pour qui, par exemple, la redevance d'enlèvement d'ordures ménagères est aujourd'hui indexée sur le poids des déchets. Si de telles mesures incitatives sont efficaces, l'élu local doit néanmoins tenir compte de leurs conséquences économiques, en limitant l'utilisation et surtout en imaginant de nouvelles solutions au problème de l'énergie. La chaufferie bois de Planoise, l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics ou la microcentrale hydraulique de la Malate sont autant de mesures déjà votées ou mises en place qui montrent qu'un plan d'écologie économique et social est à promouvoir localement.

Catherine Gelin
Déléguée communautaire



Vivre dans le Gra

DOSSIER



Être Grand Bisontin, c'est appartenir à une communauté. Chacun participe à l'effort collectif par le paiement de ses impôts, mais aussi par ses activités professionnelles ou personnelles. Et c'est ce qui permet à chacun de profiter d'un cadre de vie que la Communauté d'agglomération et les communes s'attachent à rendre toujours plus agréable.

Développement économique, transports et déplacements, gestion des déchets, infrastructures routières, aménagement du territoire, culture et sport, tourisme, habitat, politique de la ville, environnement et cadre de vie, prospective et contractualisation, le Grand Besançon œuvre au travers de ses 11 compétences pour offrir aux habitants des 59 communes et aux acteurs économiques des services de qualité, adaptés à leurs modes de vie.

Les actions du Grand Besançon font partie de la vie quotidienne de tous ses habitants. Pour mieux s'en rendre compte, nous vous invitons à passer une journée auprès d'une famille voisine...

Mercredi, jour des enfants, c'est le moment pour Antony, le petit dernier, de se préparer pour une journée bien remplie. Depuis l'arrêt de bus, situé à quelques pas de la maison, il peut se rendre facilement dans toutes les communes du Grand Besançon. Son abonnement lui permet même de prendre le train gratuitement entre les arrêts SNCF de l'agglomération. Quelques rails de la future ligne de tramway commencent à apparaître le long du trajet. Encore quelques mois d'attente et il pourra aussi emprunter ce nouveau mode de transport propre et calme. Facile pour aller voir les copains !

Entre 2008 et 2015, ce sont 228 M€ (valeur juin 2008) que l'agglomération aura consacrés au projet Tramway qui vient compléter le réseau de bus Ginko. Ce dernier représente un budget de 28,8 M€ en 2013. L'usager en finance moins d'un quart.

Au programme ce matin, le cours de musique au conservatoire du Grand Besançon. Antony a choisi d'apprendre la guitare mais le choix a été difficile parmi plus de 40 disciplines proposées ! Le nouveau bâtiment est toujours plein de vie avec ses 1780 élèves et leurs instruments qui sillonnent les couloirs. Installé depuis le mois de janvier dans ses locaux neufs de la Cité des arts, le conservatoire surplombe le Doubs pour mieux inspirer les musiciens en herbe.

Plus de 70000€ sont consacrés aux actions pédagogiques, hors enseignement musical. Le budget de fonctionnement du conservatoire s'élève à 5,7 M€.

À l'arrière du bâtiment on peut même admirer les bateaux de plaisance qui font escale et viennent se ravitailler à la halte située en dessous. C'est l'une des trois haltes que comporte le port d'agglomération, avec celle du moulin Saint-Paul à Besançon et celle de Deluz, où l'on peut embarquer pour une croisière sur le Doubs ou louer un bateau. Trêve de rêveries, il est maintenant l'heure de rentrer à la maison.

Le tourisme fait l'objet d'investissements qui s'élèvent cette année à 728000 €. De plus le budget de fonctionnement de ce poste s'élève à 789000 €.

nd Besançon



Laurence, la maman vient justement de rentrer du marché des producteurs locaux qui se tient dans le village voisin. Aller au marché est un moment convivial plutôt agréable. Consommer des produits locaux authentiques et savoureux tout en évitant les transports inutiles, l'idée lui a tout de suite plu.

Depuis qu'ils participent au programme Familles actives pour le climat, ils ont pris conscience de l'importance que peut prendre chaque petit geste du quotidien. La consommation comme l'habitat, l'énergie, la mobilité ou la gestion des déchets sont des domaines dans lesquels chacun peut agir pour réduire ses factures, consommer mieux et ainsi améliorer sa qualité de vie de tous. L'opération Familles actives pour le climat leur a permis d'obtenir de précieux conseils de professionnels.

L'environnement est une priorité du Grand Besançon qui lui consacre un budget de fonctionnement de 402 000 € en 2013 auquel s'ajoutent 266 000 € d'investissements.

Par ailleurs, de nombreuses actions menées dans d'autres domaines comportent un volet environnemental, comme par exemple la redevance incitative ou les aides à l'habitat.

Il y a aussi Liz, la petite cerise mascotte du Plan climat énergie territorial qui distille ses bons conseils pour atteindre les objectifs européens d'économie d'énergie. La réussite de ce plan porté par l'agglomération ne peut se faire sans la coopération des habitants. C'est dans ce cadre que Laurence et son mari Pascal ont pu bénéf-

ficier d'aides financières pour rénover leur maison. Grâce à une bonne isolation, les factures de chauffage ont nettement baissé et leur impact sur l'environnement est bien moindre.

En 2013, 2,4 M€ sont consacrés aux aides à la réhabilitation de logements.

Les bons légumes du marché sont prêts et les épluchures soigneusement mises de côté. Pour réduire une autre facture, celle des ordures ménagères, toute la famille a opté pour les bons gestes. Pour aller plus loin que le simple tri des déchets, ils ont adopté... des poules! Les restes de cuisine, ce sont elles qui s'en chargent. Quant aux autres déchets verts, ils sont recyclés sur place en compost. La mise en place par l'agglomération de la redevance incitative





qui permet à chacun de payer en fonction du volume, du nombre de levées et du poids du bac gris, est une bonne nouvelle pour cette famille active et les habitants du Grand Besançon.

18,9 M€ sont consacrés cette année à la collecte et au traitement des déchets sur le territoire du Grand Besançon.

Le déjeuner terminé, c'est le moment de décider des activités de l'après-midi. Une balade le long de l'Eurovélo 6? Pourquoi pas, mais direction Saint-Nazaire ou Bucarest? Ou peut-être une petite randonnée sur l'une des 18 boucles balisées? Finalement, ce sera une visite au musée des Maisons comtoises de Nancray. C'est la semaine du miel et ils organisent un atelier de création de bougies à la cire d'abeille

qui devrait ravir Antony et Juan-José. *L'aménagement de voies cyclables représente un investissement de 8890000 € en 2013.*

Pendant que les bougies prennent forme, Pascal, le père est à Paris pour la journée. Depuis la mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse Rhin-Rhône, le Grand Besançon n'est qu'à deux heures de Paris. Cela simplifie les contacts professionnels pour les pôles d'activités dynamiques qui assurent le développement économique local.

À Temis et Temis Santé, les deux parcs scientifiques et industriels, on peut rencontrer des professionnels d'entreprises de haute technologie, dans le domaine des microtechniques ou de la santé. Pour assurer la rencontre entre les besoins de

recrutement et les demandeurs d'emploi, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et la Mission locale du Grand Besançon proposent des actions et parcours d'insertion.

Le budget alloué au développement économique s'élève à 11,6 M€ tandis que l'insertion et l'emploi représentent un budget de 648000 €.

Si certains ont encore du mal à discerner les collectivités qui maillent le territoire, le Grand Besançon, qui regroupe 59 communes dont Besançon, agit pourtant dans votre quotidien, pour votre bien-être et votre qualité de vie, à de nombreux niveaux. Des efforts partagés, pour une réussite commune!



Une politique économique éco-responsable

Se mettre au diapason de la cause environnementale par des actions au quotidien qui prennent en compte ce volet crucial pour l'avenir de la planète: depuis 2010, le Grand Besançon croise désormais systématiquement intérêt écologique et efficacité économique dans les projets qu'il pilote.

Les parcs d'activités font l'objet de toutes les attentions du Grand Besançon, telle la réalisation du parc tertiaire de la gare TGV d'Auxon, avec son choix d'aménagement sous forme de clairières visant à respecter au maximum l'écosystème local. Le réseau de noues, la gestion du stationnement par des ouvrages mutualisés, la création d'un corridor pour les eaux pluviales et la circulation de la faune, la gestion des interfaces avec la forêt via la création de lisières qui garantissent la protection de la forêt et la sécurité des usagers sont autant de choix qui en font une future opération exemplaire.

Même souci d'aménagement responsable sur la future zone des portes de Vesoul nord, à Besançon. Sur ce secteur qui accueillera bientôt des activités artisanales,



industrielles et de services, il sera possible de contrôler l'intensité de l'éclairage public, assuré par des lampes à LED, la bonne gestion des eaux pluviales entre en ligne de compte dans l'aménagement du site et un parking mutualisé devrait voir le jour.

La reconversion de bâtiments industriels, souvent mal isolés ou très consommateurs d'énergie, est un autre volet majeur de cette politique durable. Une façon de limiter aussi la consommation foncière tout en luttant contre les friches industrielles. C'est le cas

Qu'il s'agisse de développement de zones d'activités, comme pour la zone d'Auxon, ou de reconversion de bâtiments industriels, les opérations du Grand Besançon sont marquées par une forte dimension environnementale.

à Besançon des anciens locaux de l'entreprise SM2E installés à côté de l'usine d'incinération, dont la réhabilitation menée par les opérateurs publics a permis la création sur 7000 m², d'un espace industriel et artisanal en 2010. De même pour le nouveau Parc de l'Horloge installé boulevard Kennedy, dans les locaux autrefois occupés par Fralsen grâce à une réhabilitation des lieux menée par un investisseur privé où 38000 m² de surfaces à louer sont désormais à la disposition des entreprises.

Conservatoire : un budget cohérent, responsable et équitable

Réactualisée chaque année, la politique tarifaire du conservatoire reste abordable puisque la part de financement acquittée par les familles représente seulement 8% du coût réel de la formation d'un élève.

La politique tarifaire du conservatoire est revue chaque année par un groupe de travail constitué d'élus du Grand Besançon, du comité de direction de l'établissement et d'enseignants. Elle concerne notamment les droits d'inscription acquittés par les familles. La volonté du Grand Besançon est de mener une politique cohérente et responsable, et de proposer un enseignement musical sur l'ensemble du territoire, tout en garantissant l'équité grâce à un tarif social.

Au conservatoire, environ 2/3 des ressources proviennent du Grand Besançon. Le reste étant constitué de subventions de



Les 1 780 élèves du Conservatoire bénéficient d'un enseignement artistique de qualité et ce pour des tarifs raisonnés, représentant en moyenne 8% du coût réel de la formation suivie.

menter progressivement dans les prochaines années tout en restant modeste, pour atteindre que 10% du coût réel de l'enseignement.

À la prochaine rentrée, les frais de dossier s'élèveront pour l'année à 21€ pour couvrir principalement les frais de photocopie musicale qui font l'objet d'une rétribution à la SEAM (société des éditeurs et auteurs de musique).

La grille tarifaire des droits d'inscription est simplifiée. Ils sont désormais établis par cursus et non par discipline et toujours en fonction de la situation géographique (Grand Besançon, Région, autre). La labellisation régionale de l'établissement a, par ailleurs, permis d'étoffer l'offre de formation diplômante. Par exemple, les tarifs pour les élèves domiciliés dans le Grand Besançon vont de 47 € pour les ateliers d'éveil à 549 € pour un cursus spécialisé et diplômant. Des exonérations partielles voire totales sont possibles en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants inscrits au conservatoire.

➔ Renseignements-inscriptions : 03 81 87 87 00

la Région, du Département et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Il reste évidemment la part acquittée par les usagers de l'établissement au travers des droits d'inscription. Celle-ci représente actuellement environ 8% seulement du coût généré par un élève, qui

comprend principalement les charges de personnels, l'incastissement et l'entretien des locaux.

En vertu du vote du conseil communautaire, le montant de la part revenant aux familles, qui était de 378000 € en 2012 pour un budget de fonctionnement de 5,7 M€, doit aug-

PELOUSEY

Festival du Piou-Piou, 4^e !



Du mercredi 21 au dimanche 25 août, c'est entre Besançon et Pelousey que ça se passe!

L'association No Fate organise sa 4^e édition du festival du

Piou-Piou, entre le quartier Battant de Besançon et l'Espace de la Noue à Pelousey. Événement résolument intergénérationnel, soutenu par le Grand Besançon, ce festival présente des spectacles pour enfants, du cirque, des ateliers mais surtout des concerts, le tout enchaîné sur cinq jours. Le lancement, le 21, donne le ton avec un film sur la musique au cinéma Victor Hugo. Le jeudi 22, théâtre d'impro et concerts gratuits dans les bars de 18h à 1h du côté de la Madeleine, puis concerts les 23 et 24 sur les deux scènes couvertes de Pelousey à partir de 19h, enfin le dimanche 25, contest de skateboard avec démonstration de "parkour" (yama-kasi)... Du hip-hop aux sports extrêmes, il y en aura pour tous les styles et pour tous les goûts. À noter le samedi 24 dès 15h, un après-midi de détente est proposé aux familles à Pelousey, avec des spectacles et un village associatif proposant des activités tout public.

➔ www.festivaldupioupiou.com



REMY LUCAS

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Un écoquartier centre



La création d'un écoquartier centre a été décidée par le conseil municipal de Montferrand-le-Château.

Pour ce projet, la commune cédera le terrain à l'aménageur retenu et mandaté pour réaliser l'opération, en conformité avec le PLU. Les plans ont été validés et la désignation des promoteurs est en cours. Aussi, après une phase préparatoire de quatre ans, menée avec le service Aide aux communes du Grand Besançon, les travaux débuteront fin 2013 pour un an environ.

Conçu dans les normes environnementales actuelles, ce futur espace résidentiel mixera différents types d'habitat (accession à la propriété, locatif privé et social). Sur le programme de 80 logements, une partie devra



EST REPUBLICAIN

être réservée aux personnes vieillissantes ou handicapées, et sera cogérée par la municipalité et les investisseurs.

Besoin de centralité

"Notre commune a deux particularités : celle de partager avec ses deux voisines, Grandfontaine et Velesmes-Essart l'entretien d'une église et d'un cimetière, situés à la sortie de Grandfontaine en direction de La Marne. La seconde est d'être étalée et constituée de plusieurs hameaux. Donner au village la centralité débutée par l'installation de commerces de proximité, c'est pour la municipalité de Montferrand-le-Château une priorité. À ce cœur seront intégrés la mairie, l'école, la poste et la gare. Notre développement à venir s'articulera autour de cet écoquartier centre." Pascal Duchezau, maire.



Aventuriers, artisans, apiculteurs... tous au musée cet été !



La saison estivale s'ouvre au musée des maisons comtoises de Nancray. Expositions, animations, ateliers découverte: la nature vous accueille!

Pour bien démarrer l'été, quoi de mieux qu'une journée découverte des richesses naturelles? Utiliser la faune et la flore à portée de main pour se fabriquer une cabane, pour cuisiner ou confectionner des produits de beauté et des œuvres d'art... les nombreux ateliers organisés le 7 juillet pour la journée "les nouveaux

Robinsons" révéleront la générosité de la nature enviro-

nnante. Pour ceux qui souhaitent pousser plus loin l'exploration, l'exposition de photos "Minuscule" réalisée sur place par l'association les Artistes à la campagne mettra en lumière ces petits détails qu'on ne remarque pas et qui valent le détour.

En août, la semaine du miel regroupera les apiculteurs locaux pour des dégustations et des ateliers de création de bougie à la cire d'abeille. Enfin, la journée du 25 août sera consacrée aux savoir-faire anciens et au terroir comtois.

BOUSSIÈRES

Buvez vos pommes !



Si vous ne savez que faire de vos pommes, le pressoir de l'association "De la fleur au fruit", installé dans un local sur un terrain mis à disposition par la commune, est la solution.

Une équipe de bénévoles réalise sur place un jus de pommes 100% naturel, pasteurisé à 82°, mis en bouteilles neuves pour 0,75 €/litre et une adhésion symbolique à l'association. "Le rythme est bien rodé, explique Roland Demesmay, le trésorier. Nous pressons environ 1 tonne de pommes par matinée." Le pressoir a été cofinancé par le Grand Besançon dans le cadre de son soutien à la Charte paysagère, qui a pour objectif de valoriser les collines de la vallée du Doubs. "En proposant aux propriétaires de pouvoir transformer leurs pommes en jus, cela devrait les inciter à entrete-

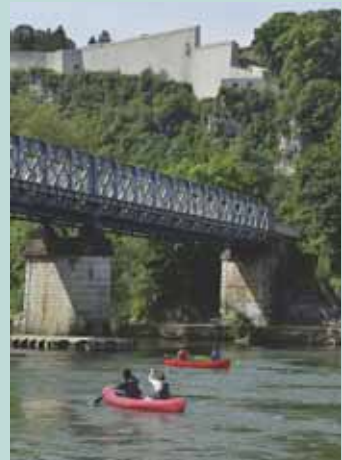


nir leurs vergers, souligne Roland Demesmay. Notre association donne aussi des conseils de taille, de greffe, etc."

➔ Pressoir, 1 rue des Richets (réservation conseillée) au 06 37 88 84 72

Découvrez le canoë-kayak

Pratiquer un sport aquatique en été n'est pas réservé aux villes du bord de mer. A Besançon aussi, on peut s'initier au canoë-kayak! Le SNB (sport nautique bisontin), un des plus anciens clubs sportif de la ville, propose aux jeunes de 8 à 15 ans de découvrir ce sport lors de semaines d'initiation du 8 juillet au 30 août. Pas de matériel ou d'équipement spécifique nécessaire, il suffit de savoir nager et d'avoir envie de découvrir cette discipline. Chaque après-midi, du lundi au jeudi, sera consacré à l'apprentissage des gestes et postures qui permettent de bien mener son embarcation et le vendredi, le groupe partira en randonnée toute la journée.



Une occasion de découvrir aussi la boucle du Doubs, d'associer sport et tourisme, et peut-être de révéler des talents...

La section canoë-kayak du SNB s'est déjà distinguée au plus haut niveau avec des athlètes présents aux Jeux Olympiques à sept reprises! Si vous n'êtes pas attiré(e) par la compétition mais par le côté loisir, notez que l'inscription à un stage donne aussi accès à la piscine chaque jour du stage. Ou attendez-vous pour vous jeter à l'eau?

➔ Pour plus d'informations, SNB au 03 81 80 89 46 ou sur <http://besancon-canoekayak.e-monsite.com>

CHAUCENNE

Festival des Pampilles : acte III



Théâtre, commedia dell'arte, contes, musique: il y en aura pour tous les goûts et tous les âges lors de cette 3^e édition du festival des Pampilles, le samedi 7 septembre.

Une dizaine de spectacles déambulatoires, menés par les compagnies de la région, comme Gravitations et la Boutique du conte ou encore des troupes nancéennes s'égrèneront de 14h à minuit. Depuis l'accueil central, les visiteurs seront emmenés à travers les ruelles du village, dans les jardins, autour des lavoirs, jusqu'aux lieux de la représentation. Un point restauration, un stand de boissons, permettront de passer agréablement les temps d'attente entre deux spectacles.

L'an passé, 350 personnes avaient profité des tarifs attractifs (8 € et 4 € en tarif réduit) pour découvrir ces spectacles vivants et de qualité. L'offre variée devrait, cette année encore, rallier de nombreux visiteurs au festival des Pampilles...

➔ Pour plus de renseignements: 06 72 85 55 29 et <http://festivaldespampilles.monsite-orange.fr>



BESANÇON-THISE

Orgue en ville, orgue en vogue



Avec cette 5^e édition du festival Orgue en ville, c'est un itinéraire musical des plus variés qui balaie un répertoire allant de la musique ancienne à nos jours, incluant jazz, électro-classique, musique profane

et sacrée, et avec toujours une seule envie: la découverte de ce patrimoine souvent trop méconnu. Du 5 au 14 juillet, quelque 17 concerts seront proposés à Besançon mais aussi à Thise et hors de l'agglomération avec des musiciens et formations de renom (Isabelle Druet, Junko Ito-Bordage...) sans oublier le chœur d'enfants de Notre-Dame de Paris. Cet ensemble de près de 30 choristes donnera le concert d'ouverture, le 5 juillet à la cathédrale Saint-Jean de Besançon, suivi le lendemain, à la Citadelle, par un spectacle musical et théâtral orchestré par les Haulx Ménestriers. Une création mêlant baroque et danse flamenco à Thise, le 8, ou encore une déambulation du Pulsar Orchestra dans Besançon le 12 sont autant de moments à ne pas manquer.

➔ www.orgueville.com



ECOLE-VALENTIN



Halte à Ecole-Valentin !

Suite au réaménagement de la ligne ferroviaire entre la gare Viotte et la gare Besançon Franche-Comté TGV, une halte à Ecole-Valentin permettra aux usagers de bénéficier d'un confort de transport supplémentaire. Financé par le Grand Besançon, le Conseil régional de Franche-Comté et la commune d'Ecole-Valentin et réalisé par Réseau Ferré de France, ce projet de 3,5 M€ a pris forme de manière exceptionnelle, début juin, avec la pose des deux piliers qui supporteront la future passerelle métallique. Rendez-vous sur le quai dès le 3 septembre pour la mise en service !



Les fruits passionnément défendus

Depuis bientôt deux ans, patiemment, minutieusement, l'association des Vergers de Montfaucon a nettoyé, fauché, dés herbé un verger pris dans les griffes du temps puis planté de nouveaux arbres. Une réussite, née d'un partenariat avec la commune, qui participe à la valorisation paysagère des collines de la vallée du Doubs et fait renaître le patrimoine fruitier. Rencontre avec les passionnés du verger...

L'aventure commence durant l'été 2011 pour une dizaine de passionnés qui souhaitent sauvegarder et préserver le patrimoine fruitier mais aussi pouvoir partager quelques samedis en pleine nature avec d'autres habitants. L'idée plaît à la municipalité de Montfaucon, justement signataire au printemps 2011 aux côtés d'autres communes du Grand Besançon, d'une charte paysagère destinée à protéger et valoriser les collines de la vallée du Doubs. Elle ne tarde pas à mettre à disposition de l'association un verger situé au pied du château médiéval. « Nous avons



L'association des vergers de Montfaucon a déjà replanté 60 arbres fruitiers et entretient un verger d'un hectare.

peut-être abattu 50 ares d'une forêt envahissante où survivaient trois vieux pommiers, souligne Thomas Lecuppe, président de l'association qui regroupe aujourd'hui près d'une trentaine de familles adhérentes. Grâce à un budget alloué par la commune et à des dons, nous avons pu planter 60 arbres depuis 2011. » Des espèces anciennes qui existaient avant sur ces collines, tel « le cul de chien » – le néfflier, une variété de poires sauvages – ont repris racines ici, tout

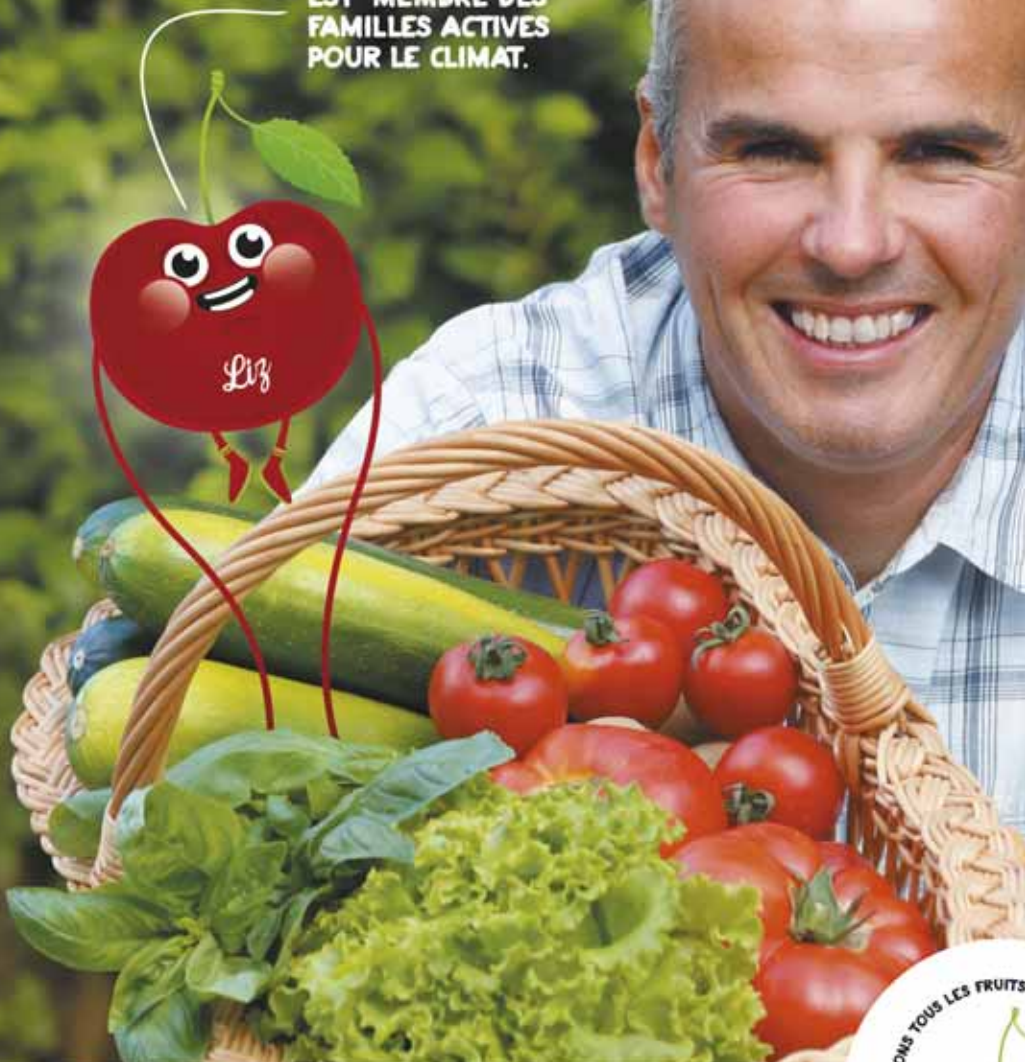
comme pommiers, mirabelliers, cerisiers, cognassiers ou pêchers de vignes. Ces amateurs de pleine nature qui souhaitent aussi que les gens de tous horizons puissent se rencontrer, travailler ensemble avant de partager un pique-nique, ont réussi leur pari. « Nous sommes aujourd'hui une belle équipe âgée de 10 à plus de 70 ans, poursuit Thomas Lecuppe. Cela nous a permis de créer une fête du Verger, en plein cœur des collines, de nuit, dont nous avons fait la 2^e édition, ce 1^{er} juin. Au programme, convivialité et bonne humeur avec une marche en compagnie d'un botaniste suivie par un repas local sous chapiteau. » Un autre verger, attendant au premier, vient d'être cédé à l'association, agrandissant la parcelle à un hectare. Remettre le pressoir de Montfaucon à l'ouvrage, faire du kirsch grâce à l'alambic municipal, réapprendre des techniques oubliées, peut-être créer une fête champêtre en 2014... « C'est tout un pan du folklore d'autrefois que nous avons envie de faire revivre sourit le président. Les idées ne manquent pas. »

➔ vergers.montfaucon@free.fr

EN ACHETANT DES PRODUITS RÉGIONAUX, LAURENT A PRIS GOÛT AU TERROIR ET PARTICIPE À L'ÉCONOMIE LOCALE.

Consommer les produits locaux, c'est limiter le transport des marchandises,
retrouver un lien avec les producteurs et contribuer à l'économie de proximité.

LAURENT
EST MEMBRE DES
FAMILLES ACTIVES
POUR LE CLIMAT.



Credits photos : Jean-Charles Seva/Ville de Besançon.



Ville de
Besançon



Sortir

GRAND
Besançon

EXPOSITIONS
THÉÂTRE
SORTIES
CONFÉRENCES
SPORT...

expos

sorties

Du 1^{er} juillet au 25 août

Ces années-là

NANCRAY

Retour sur les sixties. En collaboration avec les étudiants de l'université de Franche-Comté.

Musée des Maisons

Comtoises, de 10h à 19h30

Rens. : 03 81 55 20 17

Du 3 juillet au 25 août

Minuscule

NANCRAY

Exposition photographique sur le musée.

Musée des Maisons

Comtoises, de 10h à 19h30

Rens. : 03 81 55 20 17



Du 2 juillet au 27 août

Mardis des rives

GRAND BESANÇON

Six concerts gratuits en plein air, dans les communes de la vallée du Doubs.

• 2 juillet, à 19h, tuilerie de Vaire-le-Petit.

• 16 juillet, à 19h, camping de Chalezeule.

• 30 juillet, à 19h, halte nautique de la Cité des Arts à Besançon.

• 6 août, à 19h, parc public d'Avanne-Aveney.

• 13 août, à 19h, halte nautique du Moulin Saint-Paul à Besançon.

• 27 août, à 19h, parc public de Deluz.

Rens. : 03 81 65 79 54 -

www.grandbesancon.fr

Dimanche 7 juillet

Les Nouveaux Robinsons

NANCRAY

Jeux, cuisine, musique,....

journée récréative autour de la nature.



*Du 21 au 25 août
Festival Piou-piou*

REMY LUCAS

Musée des Maisons

Comtoises, de 10h à 19h30

Rens. : 03 81 55 20 17

Du 7 au 14 juillet

24^e semaine internationale

LA CHEVILLOTTE

Golf, à partir de 8h

Rens. : 03 81 55 73 54

Lundi 8 juillet

Concert

MONTFAUCON

Par le groupe Vedritsa, composé de 15 musiciens et d'une chanteuse.

Eglise, à 20h30

Rens. : 09 51 15 38 92

Samedi 13 juillet

Méchoui et feu d'artifice

VAUX-LES-PRES

Organisé par le comité des fêtes et l'association la Vaulienne.

Salle André Belgy, à partir

de 20h

Rens. : 07 61 22 13 40

Samedi 27 juillet

Découverte du Marais

SAÔNE

Fonctionnement hydrologie, faune et flore.

Animation France Nature

Environnement Doubs et

Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs.

Syndicat du marais, à partir

de 8h30

Rens. : 03 81 55 48 75

Du 10 au 18 août

Semaine du miel

NANCRAY

Rencontre avec les apiculteurs de la région. Visites et explications sur le rôle des abeilles et dégustation.

Musée des Maisons

Comtoises, de 10h à 19h30

Rens. : 03 81 55 20 17

Les 16, 17 et 18 août

Concours

NANCRAY

Autour du cheval comtois (attelage, spectacle équestre, concours de modèles, allures et entraînement).

Musée des Maisons

Comtoises, à partir de 9h

Rens. : 06 75 42 46 65

Du 21 au 25 août

Festival Piou-piou

PELOUSEY

Organisé par l'association No Fate. Spectacles, ateliers, concerts... entre Besançon et Pelousey.

Mer. : à 20h, cinéma Victor

Hugo - Jeu. : de 18h à 1h, rue

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté

Mercredi 3 juillet

Les Sauvages des perrés

Un petit tour naturaliste le long de la rivière pour découvrir la flore herbacée le long du Doubs.

Parking situé au bout du tunnel de la Citadelle, côté Tarragnoz, de 14h à 17h

Rens. : 03 81 41 53 14

Réservation préalable souhaitée.

Avec le soutien financier du Conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et de la ville de Besançon.

Pour en savoir plus : www.maison-environnement-franchemte.fr ou 03 81 50 25 69

marchés

Les marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey** : 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Pelousey** : 2^e samedi du mois de 9h à 13h
- **Marché de Morre** : 2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Gennes** : 2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Marché d'Auxon-Dessus**
Place de l'église
Tous les dimanches de 9h à 12h
Rens. : 03 81 58 76 11

dons du sang

Jeudi 11 juillet

BESANÇON

Organisée par l'Amicale des Donneurs de sang de Besançon et l'Etablissement Français du Sang.

Grand Kursaal, de 10h à 14h et de 15h30 à 19h30. Rens. : 03 81 80 19 92

Lundi 15 juillet

SERRE-LES-SAPINS

Centre communal Sports et Loisirs, de 16h30 à 19h30. Rens. : 03 81 59 06 11

Lundi 29 juillet

MARCHAUX

*Salle polyvalente, de 17h à 20h
Rens. : 03 81 61 57 04*

Mardi 6 août

BOUSSIERES

*Maison des Loups, à partir de 16h30
Rens. : 03 81 61 56 15*

Vendredi 16 août

THISE

*Salle de l'amitié, à partir de 16h
Rens. : 03 81 80 19 92*

Lundi 26 août

SAÔNE

*Espace du Marais, de 16h à 19h30
Rens. : 03 81 61 57 04*

Vendredi 30 août

MISEREY-SALINES

*Salle polyvalente, à partir de 15h30
Rens. : 03 81 88 25 89*

Retrouvez toutes les idées de sorties à Besançon dans le supplément «Sortir» du magazine Besançon Votre Ville que vous pouvez télécharger sur : www.besancon.fr

vide-greniers

Dimanche 4 août

AUXON-DESSOUS

Organisé par le Club de foot d'Auxon-Dessous/Miserey-Salines.

Stade, à partir de 6h

Rens. : 03 81 58 79 65

*de la Madeleine - Ven. : à partir de 19h, scènes couvertes à Pelousey - Sam. : à partir de 15h - Dim. : à partir de 13h, centre du village Pelousey
www.festivaldupioupiau.com*

Samedi 24 août

Découverte du Marais

SAÔNE

Fonctionnement hydrologie, faune et flore. Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs.

Syndicat du marais, à partir de 8h30

Rens. : 03 81 55 48 75

Les 24 et 25 août

Grand prix de golf de Besançon

LA CHEVILLOTTE

Golf, de 8h à 18h

Rens. : 03 81 55 73 54



Dimanche 25 août

Le Temps des Comtois

NANCRAY

Découverte des savoir-faire anciens et du terroir comtois.

Musée des Maisons Comtoises, de 10h à 19h30

Rens. : 03 81 55 20 17

Dimanche 25 août

Fête de la Mirabelle

AMAGNEY

Au lieu dit "Champs-de-mont", de 10h à 22h

Rens. : 03 81 55 63 13

Dimanche 1^{er} septembre

8^e édition de la marche gourmande

GENNES

*Inscriptions avant le 18 août
au 03 81 55 71 97*



Découverte du marais de Saône, le 27 juillet et le 24 août.

Vous souhaitez annoncer une manifestation?

Écrivez au magazine : Grand Besançon

4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon

Fax : 03 81 82 29 60 - magazine@grandbesancon.fr

Délai d'envoi de vos annonces pour publication dans le magazine 60 (septembre-octobre) le 9 août.

La publication de ces annonces est gratuite.

La rédaction se réserve le choix des textes publiés.

« CHAUFFAGE... ? »

FAITES CONFIANCE À
UN PROFESSIONNEL AGRÉÉ... »



avant



après

CONTACTEZ NOUS !

ENRJ RENÉ JACOT

www.enrj-besancon.fr

PRODUCTION DE CHALEUR

SOLAIRE, PAC, GÉOTHERMIE,
CHAUDIÈRE GAZ CONDENSATION,
CHAUDIÈRE BOIS OU GRANULÉS,
POÊLE BOUILLEUR,
CHAUFFE-EAU SOLAIRE
OU THERMODYNAMIQUE.

ÉMISSION DE CHALEUR

PLANCHER CHAUFFANT,
RADIATEURS BASSE
OU HAUTE TEMPÉRATURE,
POÊLE BOIS OU GRANULÉS.

VENTILATION

SIMPLE FLUX HYGRO-B,
DOUBLE FLUX.

SANITAIRE

PLOMBERIE TRADITIONNELLE,
RÉFECTION DE SALLE DE BAIN,
REPLACEMENT DE MATÉRIELS ANCIENS.

« CHARPENTE, TOITURE, ISOLATION... ? »



avant



après

CONTACTEZ NOUS !

MARTIN TOITURES

www.martin-toitures-besancon.fr

AMÉNAGEMENT

FERMETTES COMBLES AMÉNAGÉS,
BALCONS, TERRASSE BOIS,
ABRIS DE JARDINS ET GARAGES.

CHARPENTE COUVERTURE

CHARPENTE TRADITIONNELLE,
FERMETTES COMBLES PERDUS,
TUILES TERRE CUITE, ARDOISE,
NEUF & RÉNOVATION,
REPIQUAGE EXISTANT.

ZINGUERIE

ZINC, CUIVRE, ANTRA-ZINC,
GOUTTIÈRES, DESCENTES,
TERRASSE À TASSEUX, JOINT DEBOUT,
RÉPARATION, REMPLACEMENT.

ISOLATION

LAINE DE BOIS,
OUATE DE CELLULOSE,
ISOLATION DES RAMPANTS,
PLANCHERS, MURS EXTÉRIEURS,
ÉTANCHÉITÉ À L'AIR.



ARTISANS FRANC-COMTOIS
à votre écoute depuis 30 ans,
dans la rénovation et le neuf.

TRAVAUX COUVERTS PAR NOS ASSURANCES DÉCENNALES

98 rue de Dole
25000 BESANÇON

Tél. 03 81 41 09 76

Fax 03 81 41 14 31

contactenrj@orange.fr



ICADE : faire de l'habitat le meilleur placement de votre patrimoine

GARANTIR • PROTÉGER • VALORISER

BESANÇON - L'ORÉE DE CHAZAL

Du F3 au F4



Vous apprécierez nos appartements de standing de 58 m² à 77 m² dans un ensemble immobilier de nouvelle génération.

**Derniers T3
À PARTIR DE 151 500 €⁽¹⁾**

BESANÇON - LES ROCHES VALLIÈRES

Du F1 au F4



Un cadre exceptionnel dans le quartier de Velotte, une exposition plein sud, un environnement vert et des prestations de haute qualité. 48 appartements de 27 m² à 81 m².

À PARTIR DE 81 000 €⁽²⁾



ICADE PROMOTION

0 810 410 810

Prix d'un appel local depuis un fixe

www.icode-immobilier-neuf.com

nous donnons
vie à la ville



Foncière-développeur



ICA-GB25-JUILLET-AOÛT-13. Illustrations non contractuelles. (1) Prix exprimé TTC (TVA 19,6%) avec stationnement inclus. Exemple Lot A201, T3 de 57 m². (2) Prix exprimé TTC (TVA 19,6%) hors stationnement. Exemple Lot A-001, T1 de 26 m². Dans la limite des stocks disponibles. Renseignements auprès de nos conseillers commerciaux.

ICADE PROMOTION - S.A.S.U. AU CAPITAL DE 29 683 456 € - « MILLÉNAIRE 1 » 35 RUE DE LA GARE - 75168 PARIS CEDEX 19 - RCS PARIS 784 606 576.